



COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

CONVOICATIONS

DOSSIER D'APPEL N°21 2025/2026:

Appel du club de l'AG BONS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission des Règlements.

Ce dossier sera étudié le **jeudi 9 avril 2026 à 18h00** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission des Règlements ou son représentant.

AG BONS :

Le Président ou son représentant

ARNAUD Aurélien, secrétaire général

DOSSIER D'APPEL N°22 2025/2026:

Appel du club de ANTHY MARGENCEL AJ et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.

Ce dossier sera étudié le **jeudi 9 avril 2026 à 18h45** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

MURAT Sébastien

ANTHY MARGENCEL AJ :

Le Président ou son représentant

PALLANT Madjid, joueur n°10

THOMAS Christian, éducateur

BLANC Régis, arbitre assistant

FRS CHAMPANGES :

Le Président ou son représentant

POUZET Flavien, éducateur



DOSSIER D'APPEL N°23 2025/2026:

Appel du club de PRINGY US et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.

Ce dossier sera étudié le **jeudi 9 avril 2026 à 19h30** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

NONONINCKX Rudy

PRINGY US :

Le Président ou son représentant
BAUD Maxence, joueur n°4
MARTINOD Adrien, éducateur
GUETAT Florian, arbitre assistant

EVIREAS AS :

Le Président ou son représentant
LEININGER Bastien, éducateur
ANDREOLI Didier, arbitre assistant

DOSSIER D'APPEL N°23 2025/2026:

Appel du club de FC VILLY LE PELLOUX et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE - PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.

Ce dossier sera étudié le **jeudi 9 avril 2026 à 20h15** au siège du District.

Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

L'arbitre :

POINAS Edouard

FC VILLY LE PELLOUX :

Le Président ou son représentant
BONET Tanguy, joueur n°14
BONET Julien, éducateur
ANDINO Elvis, arbitre assistant

MARIGNIER SP :

Le Président ou son représentant



DELIBAS Cem, éducateur
MULHOUSE Mickaël, arbitre assistant

*La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.
Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours ou moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.
Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.*